

# LE VÉRIDIQUE

## OU COURIER UNIVERSEL.

(DIERRE VERUM QUIB VETAT?)

Du 3 Thermidor, an IV de la république française. — Mercredi 24 Juillet 1796.

*Préparatifs du gouvernement anglais pour la défense de Gibraltar dans le cas d'une rupture avec l'Espagne* — *Brigandages commis par les jacobins à Arles.* — *Observations sur les congés demandés par des députés montagnards.* — *Reflexions sur la conduite des autorités constituées de Toulouse qui souffrent que deux femmes exercent le métier de boursou dans cette ville.* — *Lettre du directoire au ministre de l'intérieur qui interdit aux employés de se servir du mot monsieur.* — *Analyse d'un ouvrage sur l'état de la France, par Mallet du Pan.*

### Cours des changes du 2 thermidor.

Amsterdam . . . . .	60 à 30 j.
Hambourg . . . . .	184 à 20 j.
Gènes . . . . .	92 à 2 m.
Livourne . . . . .	99 à 2 m.
Cadix . . . . .	11 12 6 à 40 j.
Madrid . . . . .	11 15 à 40 j.
Basle . . . . .	à vue.
Marc d'argent . . . . .	47 12 6
Or fin . . . . .	97 5
Quadrup. . . . .	78 2
Piastres . . . . .	5 1
Guin. . . . .	24 16
Mandat . . . . .	4 12

### NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 11 juillet.

Les nouvelles d'Espagne nous apprennent que la cour de Madrid a rassemblé des forces considérables au camp de Saint-Roch, et qu'elle fait d'ailleurs toutes les démonstrations de préparatifs militaires qui pourroient annoncer des vues hostiles. Les journaux français ont déjà annoncé une déclaration du prince de la Paix à notre ambassadeur à Madrid, qui porteroit une menace formelle de nous faire la guerre si nous ne nous pritions pas dans ce moment à une pacification générale. Si on connoît bien l'histoire des négociations, on verra qu'il n'est guères arrivé depuis un siècle qu'on ait menacé si nettement le cabinet britannique; aussi cette nouvelle, suspecte par son invraisemblance, se trouve démentie par les dernières dépêches du lord Bute, qui n'annoncent rien de semblable.

Quoi qu'il en soit, comme une rupture de la part de l'Espagne n'a rien d'impossible, ce seroit un incident très grave; notre gouvernement se met en mesure pour n'être pas pris au dépourvu. On fait embarquer en diligence des munitions de guerre pour Gibraltar, et l'on

va y faire passer un renfort de troupes.

Les politiques ont toujours été divisés sur le degré d'intérêt que nous pouvions avoir à garder Gibraltar, à si grands frais; car on peut se rappeler qu'en 1772 M. Burke établit à la chambre des communes que la dépense de la garnison, des réparations et de l'approvisionnement de cette forteresse, montoient à plus de 600 mille livres sterling par an (environ 14 millions tournois).

Cette somme (disoit Burke) excède les revenus du roi de Sardaigne, et les excéderoit de beaucoup plus aujourd'hui. Il interpella la chambre d'examiner s'il étoit prudent d'employer une somme si énorme pour la conservation d'un rocher brûlé et stérile.

Quelque épouvantable que dût être l'idée de toute guerre pour les peuples; quelque effrayante que pussent être les suites d'une guerre qui, en nous donnant un nouvel ennemi, fortifieroit un ancien ennemi déjà trop redoutable: eh bien, on peut l'assurer, ce cri *Spanish war* (guerre à l'Espagne) n'a rien qui effraie le peuple anglais qui est plus frappé de l'or des Gallions qu'on peut prendre, que des pertes certaines qu'il feroit lui-même.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Arles, le 25 messidor.

On pille ici les grains. Plusieurs bandes, dont quelques-unes de plus de 400 hommes armés de sabres et de pistolets, parcourent les champs, coupent et emportent la tête des épis. Les aires sont hautement menacés, après les bleds battus.

Le nouveau commandant de cette ville n'a aucun moyen de répression. Les administrateurs, toujours provinciaux, de cette commune, qui auroient d'autres moyens que celui des troupes pour arrêter ces brigandages, ou qui pouvoient les prévenir, se rient aujourd'hui des plaintes qu'on leur porte. Les patriotes, disent-ils, ont aussi souffert; chacun son tour.

Voilà les magistrats que le directoire abusé, laissé à cette commune; ils ne sont point encore destitués, comme les papiers publics l'ont faussement annoncé; et nous restons en attendant, entre l'assassinat et le pillage.

PARIS, 2 thermidor.

Il est impossible de ne pas remarquer l'empressement et l'espèce de concert avec lesquels les *ci-devant* membres de la montagne, ou les membres de la *ci-devant* montagne demandent des congés :

*Dubois-Crancé, Quirot, et Sièyes et Treillard; Meaulle, d'Aubignon, Bellegarde, Hardy.*

Dubois-Crancé part avec un gros ballot de papiers qui contiennent sans doute de sages et salutaires instructions qu'il est chargé de répandre. J'en causois ce matin avec un homme respectable qui ne se mêle guère de révolutions, qui ne va pas chercher les nouvelles, mais que les nouvelles viennent trouver dans son cabinet solitaire. J'ai grand peur, me disoit-il, que la montagne qui s'éboule ainsi, n'aille dans les départements *pondre de petites montagnes*. Je pense qu'il lui suffira de les *couver*, car elles sont déjà toutes *pondues*. Le jacobinisme tout prêt à relever la tête, cherche à surprendre le gouvernement qui doit redoubler de surveillance. Tous les soirs aux Tuileries, sur la terrasse de l'eau, il se rassemble un grand nombre de jacobins au regard farouche. Ce sont des oiseaux de nuit qui assiègent les allées et effraient les promeneurs. C'est au gouvernement à détourner les présages qu'ils annoncent. Le bruit s'est répandu qu'ils méditent les moyens de sauver Drouet. Mais ce qui doit rassurer, c'est la fermeté et la force du gouvernement.

*Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.*

Cela peint très-bien sa puissance à laquelle rien ne pourra résister, quand il voudra s'en servir avec sagesse. Il n'ignore point que les jacobins sont en conjuration permanente contre lui, et l'observent sans cesse. Je ne rencontre point un jacobin, sans m'imaginer qu'il porte sous ses habits un poignard dont je crois voir briller la pointe aiguë tous les matins contre les membres du directoire. Ils seroient les premières victimes de cette secte infernale, et il leur est impossible de séparer l'intérêt de leur conservation de celui du salut public.

Il y a eu dans la révolution un moment où l'on a voulu ennoblir les fonctions de bourreau, et par des noms pompeux, les rendre dignes de l'ambition des citoyens avilis. Lequinio et Laignelot, qui se sont distingués autant par leur absurdité que par leur barbarie, firent asseoir à leur table le bourreau de Rochefort, et lui donnèrent le titre sonore de *vengeur des loix*. La convention applaudit alors à cette dégradation de sa dignité; et tel étoit l'égarément des hommes du peuple, qu'ils ambitionnoient l'horrible honneur de répandre sur l'échafaud le sang des victimes, et qu'après la gloire de prononcer ces affreux jugemens, ils ne voyoient rien de plus beau que celle de les exécuter. Ainsi cette opinion qui faisoit auparavant du bourreau un être malencontreux, dont les mains souilloient tout ce qu'elles touchoient, s'étoit changée en un préjugé con traire, aussi funeste à la morale qu'au caractère de la nation. Il n'est point encore bien effacé. Deux femmes font aujourd'hui à Toulouse le métier de bourreau,

( 2 )

et ni leur sexe, ni l'horreur qu'inspire cet affreux ministère n'ont pu les détourner de remplacer le bourreau de cette ville. Est-ce contre ces malheureuses que doit éclater l'indignation publique? C'est plutôt contre les autorités qui souffrent et qui permettent cette monstruosité. Il n'y a que des jacobins, il n'y a que des hommes de sang qui aient pu tolérer un pareil scandale. Hommes sans honneur et sans morale, que n'y êtes-vous montés vous-mêmes sur cet échafaud, digne théâtre de vos fureurs? Vous l'avez désiré peut-être; quelle honte a donc pu vous retenir? Vous souffrez que l'humanité se déshonore sous vos yeux; vous le souffrez; et vous seriez coupables envers elle, si vous n'aviez rompu avec elle; le gouvernement sans doute vous rappellera à la pudeur; il devrait vous faire bourreaux, si c'étoit pour vous une punition.

Une lettre de Cayenne, écrite le 6 floréal, annonce que le commissaire du directoire Jeanet est arrivé dans cette isle; que la présence de cet agent du gouvernement a fait passer les infortunés colons, de l'état le plus inquiétant à celui du repos; que cette contrée est maintenant délivrée du brigandage qui s'exerçoit tant par le gouverneur lui-même que par ses agens, sous la direction du fameux Collot-d'Herbois.

*Le directoire exécutif, au ministre de l'intérieur.*

Paris, 24 messidor.

Si dans ces derniers temps, citoyen, le langage républicain s'est altéré, et si l'expression la plus honorable pour tout français, qui sent la dignité de son être, semble aujourd'hui dédaignée par les amis de l'ancien régime, ce n'en est pas moins un vrai scandale qu'il se trouve dans les administrations générales ou locales, des employés qui affectent eux-mêmes de substituer le mot *monsieur* à celui de *citoyen*.

Sans doute ce n'est point à la loi de commander en pareil cas, ni d'exercer son empire sur l'idiôme privé des individus; il est des objets qui sont inaccessibles pour elle.

Dans l'ancienne Grèce, les habitans de l'une de ses villes s'étoient livrés à une incontinence extrême; un décret spécial, qui n'étoit qu'une satire sanglante, leur permit de s'enivrer: qu'il soit de même permis à tous ceux qui ne se sentent pas dignes de porter le nom de citoyen de s'en attribuer un autre. Il restera sans doute assez de républicains qui le tiendront à honneur, et sauront le faire respecter.

Mais le gouvernement manquera à ses devoirs s'il permettoit que ses propres employés, dans l'exercice de leurs fonctions, s'écartassent des bienséances républicaines.

Que ceux qui veulent *monsieuriser*, rentrent dans les cotteries qui admettent ce langage; mais ces *messieurs* doivent renoncer à être employés par la république.

Nous connoissons l'influence des mots sur les choses, et nous venons, citoyen, de vous exprimer notre volonté constante.

Vous voudrez donc bien prendre les mesures nécessaires pour la faire observer dans toutes les parties de

l'administration publique qui correspondent au département dont vous êtes chargé.

Signé CARNOT, président.  
Notte du rédacteur.

Avec l'usage de la monnaie métallique, le peuple a presque généralement repris celui de *monsieuriser*. Des militaires même sont revenus à cette vieille habitude. Les femmes sur-tout y tiennent avec une invincible ténacité. Que va-t-il donc résulter de la proscription de cette qualification ? Le directoire, les commis emploieront dans la société le mot de *monsieur*, et dans leurs bureaux celui de *citoyen*. Comme les amans qui usent du *vous* en public, et ne se tutoient qu'en particulier, il échappera à ceux-là les mêmes méprises qu'à ceux-ci. Ils oublieront plus d'une fois de *citoyenner*. Ce qui fournira matière à des dénonciations, à des expulsions sollicitées par des envieux, des rivaux ou des méchans. On ne peut nier que les mots n'influencent souvent sur les choses ; mais le régime républicain ne tient pas à un mot. Mais l'injonction faite à des commis de se servir d'une expression plutôt que d'une autre, loin de contribuer à l'usage qu'on en voudrait propager, nous semble faite pour y mettre obstacle. En fait de langage, les injonctions paroissent déplaissantes. Le directoire dit si bien que ce n'est pas à la loi à commander en pareil cas ; pourquoi donc commande-t-il, lui qui ne fait pas la loi ? Il ne commande, dira-t-on, qu'à ses commis. N'auroit-il pas mieux fait de se borner tout au plus à insinuer ? Peut-il enjoindre même à ses commis ce que la loi n'ordonne pas ?

*Aux rédacteurs.*

Vous avez désiré, messieurs, que je vous rendisse compte d'un nouvel ouvrage que M. Mallet du Pan vient de publier sous le titre de *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*. Je vais essayer de satisfaire à vos intentions.

En lisant cet écrit, après avoir lu celui de M. de Calonne, je me représente une grande assemblée où président les rois alliés, et dans laquelle ils viennent consulter les oracles de la raison, après avoir épuisé les ressources de la guerre ; tardive consultation dont le fruit, quel qu'il soit, sera toujours arrosé de leurs larmes : je crois voir deux orateurs fameux qui se succèdent à la tribune, et qui parlent sur les grands intérêts dont l'Europe toute entière est occupée depuis si long-tems. Ils puisent, dans le passé, des instructions pour l'avenir ; ils rappellent des souvenirs, et hasardent des espérances ; mais les espérances sont foibles et les souvenirs terribles. L'un, avec une éloquence brillante et facile, et sans aucune prétention littéraire, expose et développe des idées plus nettes que profondes, mais également tristes, et pour ceux qui craignent et pour ceux qui désirent le rétablissement de la royauté en France. L'autre moins élégant, mais plus nerveux, moins naturel, mais plus énergique, contraste par les formes, sans contraster par la pensée, et retrace avec plus de profondeur les sentimens que le premier n'a fait qu'ébaucher. Si la passion pouvoit entendre, elle prêteroit l'oreille aux discours de M. de Calonne ; mais elle est forcée d'écouter M. Mallet du Pan ; il lui fait une sorte de violence.

Ce n'est pas que tout soit également fort et neuf dans ce nouvel ouvrage qui, à proprement parler,

n'est que la préface d'une suite de lettres sur la révolution, qu'il se propose de publier, et qui contiendront les vues et les réflexions que les différens évènements et les différentes circonstances ont pu ou pourront lui inspirer. Il a cru devoir revenir, dans les deux premières parties de cet *avant-propos*, sur des sujets que l'on peut regarder comme épuisés, parce que, depuis la révolution, les horreurs même les plus affreuses sont devenues des lieux communs. La peinture qu'il trace de la lutte des factions, après la chute du trône, du gouvernement révolutionnaire qu'elles ménagent toutes, et qui leur sert à toutes d'instrument, de pavillement où la nation française a été plongée, de la folie d'organiser le genre humain au lieu de régler le gouvernement, de la contradiction des idées et des mœurs qui lui fait dire qu'il eût été plus judicieux de proposer la république aux gens du Bas-Empire ou aux Sybarites de l'Egypte, qu'à l'Europe d'aujourd'hui, n'offre rien qui n'ait été déjà dit dans les nombreux ouvrages, que la révolution a fait éclore. Mais on doit cependant distinguer, au milieu de ces traits qui appartiennent à tant de plumes, quelques idées qui sont plus particulièrement à lui. Il n'est, je crois, l'écho de personne, lorsqu'il avance que la souveraineté représentée par la volonté générale, établit le despotisme du plus fort ; que cette souveraineté ne peut cesser d'être le droit du plus fort, qu'autant que la volonté générale reste conforme à la justice et la raison, et que la volonté générale de la multitude étant de toutes les manières de manifester la justice et la raison publique, la plus incompatible avec l'existence d'une grande nation, il s'en suit que la minorité sera éternellement opprimée par la force. L'énumération qu'il fait des leviers principaux de la révolution, présente aussi un aperçu neuf, et a le caractère d'une pensée originale. Je compte, dit-il, quatre pouvoirs dont un seul eût suffi à reaverser l'état, le pouvoir du nombre, celui de l'insurrection, la souveraineté politique et la puissance révolutionnaire. S'il établit que jamais une bonne législation n'est sortie du sein d'une grande assemblée, il s'appuie sur les exemples des décemvirs à Rome, des réformateurs d'état à Florence, et du long parlement en Angleterre.

Après avoir ainsi développé les effets de la révolution, et parlé des causes particulières, il remonte à l'origine et à la cause générale de l'esprit républicain en France, qui y est, selon lui, bien plus ancien que la révolution, et nous en montre la source dans l'établissement de la république des Etats-Unis, dont l'exemple inspira à nos philosophes le désir de mettre en pratique parmi nous, leurs théories déjà réalisées à Philadelphie. De toutes ces considérations, qui se trouvent pressées dans deux chapitres, dont l'un est intitulé : *Caractère de la république française*, et l'autre : *Principes du républicanisme moderne* ; il tire cette conséquence, que pour rétablir ce qu'il appelle l'ordre parmi nous, il faudroit ménager les idées d'indépendance, et composer avec les intérêts qui précéderent et qui suivirent la révolution.

Son objet est en général de prouver que la révolution est une force irrésistible qui ne peut être vaincue par la force, que la sagesse seule pourroit parvenir à modifier, et que les voies de prudence, de politique et

de conciliation, sont plus capables d'amortir que toutes les violences. Mais c'est sur-tout dans les deux dernières parties de son instruction, qu'il le fait sentir davantage en mettant sous les yeux de ceux qui veulent faire la contre-révolution, le tableau de toutes leurs fautes, et de toutes les erreurs de leur politique. Il leur reproche d'avoir voulu ramener la France au douzième siècle; de compter imprudemment, et par une contradiction remarquable, sur la soumission future de la nation, de croire qu'ils pourront renverser la république autrement que par les bras même du peuple français qu'ils veulent enchaîner; d'avoir cherché, non à diviner le pouvoir dominant, mais à faire la guerre sans distinction, à l'universalité de ceux qui y participoient, de s'imaginer qu'il suffit qu'il ait des contre-révolutionnaires, pour que la contre-révolution se fasse, de ne pas voir que le plus grand service que l'on pourroit rendre aux émigrés seroit de les effacer, au lieu de les faire agir. Pourquoi, dit-il, la Vendée a-t-elle si peu fait de prosélytes? c'est que Dieu et le roi écrits sur ses étendards effrayoient l'immense majorité qui a pris part à la révolution. A ce tableau il ajoute l'imprisonnement impolitique de Lafayette; le manifeste non moins impolitique de 1792; la proclamation de Dumoulez et celle de Cobourg révoquée presque aussitôt qu'émise en 93; la déclaration du système des indemnités et du droit de conquête. La proclamation faite à Toulon, que l'on évacue aussitôt après, le peu d'attention que l'on a donné à la force du gouvernement révolutionnaire sous Robespierre, la fausse opinion qu'entamer le territoire français, seroit entamer la république, la fausse confiance fondée sur la foiblesse des ressources de la France dont l'épuisement, quoique réel, est uniquement relatif à l'activité d'un peuple nombreux, à l'étendue d'un sol fertile, aux capitaux d'une contrée riche de plusieurs siècles de travaux et d'industrie, l'ignorance où sont de la révolution et de ses auteurs, ceux qui ont prédit que la chute des assignats forceroit celle de la république; l'erreur de ceux qui ont cru à la possibilité d'une coalition toujours parfaitement unie dans ses projets, ses vues et ses intentions; l'aveuglement de ceux qui veulent et désirent la paix, parce qu'ils ne voient pas que si la paix achève d'user la révolution en France, elle la mènera dans toute l'Europe.

C'est alors qu'il se répand en prédictions terribles; qu'il dit que si la république dure et s'étend, le quart du monde sera en proie à des guerres sanglantes et interminables; c'est alors qu'il peint l'Europe comme toute préparée pour les révolutions par l'égoïsme de ses habitans, rapproché de celui des grecs du bas-Empire, dont il tire toujours ses comparaisons. Il accumule ici tout ce qui peut épouvanter les puissances, et les engager à mettre une politique adroite à la place de l'aveugle présomption qui les a conduits de fautes en fautes, de précipices en précipices. Il se place au dessus des préjugés de l'esprit de parti, au dessus de ces flatteuses pensées qui trahissent plus qu'elles n'encouragent, et de ces illusions du zèle, qui ne peuvent point suppléer aux ressources épuisées. Au milieu cependant de ces sombres menaces, il fait briller de nouveau aux yeux des contre-révolutionnaires l'espérance du retour de la royauté en

(4)

France, fondée sur l'impossibilité de la république; mais revenant à la conclusion qu'il a tirée de ses deux premiers chapitres, il dit qu'elle sera l'ouvrage, ou des meneurs de la révolution, ou de la nation elle-même, et que dans les deux cas, ce ne sera pas l'ancienne monarchie.

Tel est le sommaire des idées contenues dans les deux derniers paragraphes dont le premier a pour titre: *Frères du républicanisme français par les causes qui l'ont combattu*; et le second: *Quelques effets de la crise présente, tirés de la situation morale de l'Europe*. On pourra y remarquer l'état où étoit la noblesse en France indiqué comme une des causes de la facilité avec laquelle l'esprit révolutionnaire y a triomphé, état bien différent de ce qu'elle fut sous Charles V, sous Charles VI, et sous les Valois, état qui ne lui laissoit que la fierté de ses souvenirs, et la privoit des moyens qu'elle eut autrefois de défendre ses prérogatives.

Je n'ai pas voulu parler, dans cette analyse, de quelques portraits des principaux chefs de la révolution, tracés avec force et peints des couleurs les plus vives; sous la plume de M. Mallet du Pan, ces portraits peuvent être des écrits légués à l'histoire; dans votre journal, ils ne seroient que des satires et des personnalités. Je laisse aussi aux lecteurs le soin de faire des réflexions sur le fond de cet ouvrage; il ne sauroit être lu avec indifférence; tous les partis y trouveront des leçons.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 1<sup>er</sup>.

On procède à l'appel nominal pour le renouvellement du bureau. Dassaulx est appelé au fauteuil.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 3 thermidor.

Un membre rappelle au conseil qu'il a été créé une commission chargée de reviser le code rural; il demande qu'elle fasse son rapport sous trois jours. — Adopé.

Guyomard demande la parole pour une motion d'ordre. Un rapporteur déjà à la tribune, la lui dispute. Guyomard insiste.

Plusieurs membres: Guyomard ne peut avoir la parole, il est en congé. (On rit.)

Guyomard: C'est égal; je n'ai que deux mots à dire. J'observe qu'on n'a pas encore nommé la commission chargée d'examiner s'il ne conviendrait pas de célébrer séparément les trois fêtes du 14 juillet, 10 août et 4 thermidor.

On répond à Guyomard que cette commission existe. C'est différent, dit-il. Il descend de la tribune, et part pour son congé.

On procède au scrutin pour le renouvellement de la commission des inspecteurs.

Bien fait observer que deux membres de la commission chargée de présenter l'acte d'accusation de Drouot sont absens, les citoyens Treilhard et Bezar; il demande que cette commission soit autorisée à terminer ses opérations au nombre de cinq, ou qu'on lui adjoigne deux membres. Le conseil se détermine pour le premier parti.

La commission fera son rapport sous 3 jours, et indiquera le lieu de la session de la haute-cour.